

# LES TRANSALPINS

## PROJET D'HABITAT PARTAGÉ

### PRÉAMBULE

Né en France dans les années 70, l'habitat groupé ou partagé, qu'on appelait "habitat autogéré", se veut à contre-courant de l'habitat classique :

- il est composé d'**espaces privés** (habitations ou appartements autonomes) ainsi que d'**espaces communs** (jardins et/ou salles communes),
- il prône l'**épanouissement de la vie sociale sans affecter l'intimité de chaque individu**,
- il nécessite la **volonté de vivre de manière collective**,
- il suppose que les habitants soient les gestionnaires et les acteurs de leur mode de vie,
- il intègre une **construction qui respecte la santé des habitants et la préservation de l'environnement**
- Il encourage **une mixité sociale, culturelle et générationnelle**.

En savoir un peu plus:

<https://www.colibris-lemouvement.org/passer-a-laction/creer-son-projet/monter-un-habitat-groupe>

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Le Groupe fondateur :**

Composé de six adultes de 32 à 60 ans, personnes seules, couples, familles avec enfants et/ou jeunes.



Email : [contact@lestransalpins.org](mailto:contact@lestransalpins.org)

Téléphone : Barbara au 06 83 68 70 27 (l'après midi)

Le groupe n'est pas encore installé, toujours en recherche de lieu.

**Localisation** : 20 mn autour de Voiron, à 10 mn d'une gare vers Grenoble, en évitant les cultures intensives de noyers, **Orientation Sud** .

Le **cercle souche** a déterminé les grandes orientations du projet et écrit la charte relationnelle.

**Le groupe fondateur** travaille depuis 2020 sur la mise en œuvre du projet.

Nous visons une intégration possible du nouvel habitat à partir de 2024, possiblement progressive selon les travaux nécessaires et les besoins de chacun.es

# RAISON D'ÊTRE ET INTENTIONS DU PROJET

"CRÉER UN LIEU DE VIE SOBRE, CONVIVAL, ÉCOLOGIQUE ET INTERGÉNÉRATIONNEL  
FAVORISANT L'ÉVOLUTION PERSONNELLE."

- ★ Faire vivre un tiers lieu écologique et intergénérationnel où chacun prend soin de soi, des autres et de son environnement.
- ★ S'inscrire dans une démarche de résilience du territoire et permettre aux individus d'en être acteur.
- ★ Développer directement ou indirectement une agriculture saine et respectueuse de l'eau et la biodiversité. Être actrice de l'installation de nouveaux agriculteurs.
- ★ Aider la faune, la flore et la forêt à s'adapter au changement climatique. Développer des procédés de traitement de l'eau avec la collecte, la récupération, le traitement et le recyclage par des procédés vertueux en termes d'environnement. Permettre l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- ★ Permettre l'accessibilité à une forme alternative de logement aux personnes âgées tout en conservant un cadre intergénérationnel.
- ★ Favoriser un mode de vie coopératif et collectif plutôt qu'individuel / s'investir dans la vie collective locale ?

Par définition l'oasis est un lieu de vie ou de ressource qui incarne des valeurs écologiques et de partage à travers 5 intentions que nous avons détaillé afin de présenter notre projet:



## ECO-CONSTRUCTION ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Nous prévoyons la **création de 6 à 8 logements** (en fonction des possibilités) dont au moins 2 réservés à des personnes retraitées ou en invalidité : T1 à T4 de 30 à 70 m<sup>2</sup> + terrasse ou véranda commune. Nous privilégions des logements de petites tailles afin de réduire la consommation énergétique et limiter notre impact sur l'écosystème local. Cette petite taille est compensée par des espaces partagés intérieurs et extérieurs. Lors de la période de travaux, de la colocation peut être envisagée pour les personnes qui ont besoin d'intégrer rapidement le logement ou qui ne peuvent supporter financièrement un double loyer.

Nous veillerons à avoir le moins d'impact écologique possible, pour cela nous allons mettre en place un ensemble de techniques et de contraintes sur la construction et la manière de vivre dans l'oasis. Un autre aspect en lien avec la résilience qui nous fait beaucoup de sens est d'être **les plus économes en énergie et en eau possible** et tendre vers l'autonomie énergétique tout en restant maître des choses que l'on met en place, c'est à dire, pouvoir faire fonctionner, entretenir et réparer les installations mises en place.

Voici une liste non exhaustive en lien avec la construction permettant de répondre aux besoins formulés :

- Utilisation de matériaux de construction biosourcés, sains et le plus local possible
- Toilettes sèches dans chaque logement
- Phyto-épuration pour traiter les eaux usées (si les élus nous le permettent)
- Récupération des eaux de pluie: pour la buanderie, pour l'arrosage, et éventuellement pour la consommation (avec filtres adaptés).
- Panneaux thermiques pour eau chaude ou autre solution low-tech pour avoir de l'eau chaude

- Electricité biocompatible
- Isolation phonique et esthétique du lieu de vie
- Réfléchir au Low-Tech, à la récupération d'objets, aux autres formes d'énergies à notre portée

Ensemble nous apprendrons aussi à réduire notre consommation d'eau et d'énergie, sans pour autant négliger un certain confort de vie. Apprendre à faire autrement, et se former à la création et l'utilisation de la low-tech.

Nous pouvons aussi prévoir un terrassement pour d'éventuels habitats plus légers comme yourtes ou tiny house, sous réserve d'acceptation de la collectivité.

Nous avons réfléchi aussi à d'autres pratiques liées à la sobriété, pas nécessairement énergétique, qui sont des sujets plus transverses comme :

- Limiter la quantité de déchet produite et compostage de déchets verts et cuisine
- Compost humain (pour les arbres et fleurs) en lien avec les toilettes sèches
- Éviter les produits industriels : Fabrication de produits d'hygiène et d'entretien et lien avec producteurs locaux, pour permettre la réutilisation des eaux grises et un compostage sain...
- Tendre vers le 0 déchet et achat en vrac le plus possible et prévoir du matériel pour le transport des matières (sac en chanvre/liens, paniers, bocaux, bouteilles...)

## MUTUALISATION



**Potager/Verger/Forêt nourricière** : Obligatoire pour tout le monde, soit en investissement financier, soit en investissement physique ou les deux.

Nous ferons ensemble le potager et l'entretien de la forêt nourricière : ceux qui ne peuvent pas physiquement participer autrement.

Il y a certainement un besoin de se former à l'agroécologie/éco-culture ainsi qu'aux techniques de mise en place et d'entretien des forêts nourricières.

### **Autres espaces extérieurs :**

Espaces jeux, détente, baignade naturelle, spa écolo, mare (en fonction du lieu et du budget restant)  
Nous souhaitons prévoir un espace couvert pour les fumeurs car il sera interdit de fumer à l'intérieur des espaces collectifs.

Espaces clôtés et privés pour les gros animaux domestiques en l'absence de leur propriétaire, pour des raisons de sécurité (risque de renverser des enfants ou personnes fragiles).

Parking abrité et chemin d'accès

**L'ensemble des espaces extérieurs doivent respecter nos critères d'accessibilité, d'écologie et d'esthétique**



**Buanderie** : Machines à laver le linge, espace séchage, produit de lessive artisanal (fabrication maison), récupération des eaux de pluie l'automne et l'hiver et eau chaude

thermique le printemps et l'été ? (nécessite des machines à double entrée d'eau et à thermostat qui sont de + en + communes)

Ou serait-il possible de chauffer de l'eau de pluie avec des panneaux thermiques ?

La buanderie peut être le local technique : aspirateurs, compteurs, ballon d'eau chaude...)

### Cuisine :

Cuisine collective équipée. L'objectif est de limiter la place que prend la cuisine dans nos espaces individuels (kitchenette ou même absence) et donc de réduire les coûts ainsi que de créer des moments conviviaux.

Four (voir quel type: solaire - à bois - gaz, extérieur - intérieur, les deux ?)

Barbecue, Éléments de cuisson (à déterminer).

Congélateur et réfrigérateur, et voir les techniques de conservation qui ne nécessitent pas ou peu d'énergie.

Cave pour conservation légumes, bouteilles/ Espace de stockage pour aliments transformés

Tous les ustensiles utilisés ponctuellement (plancha, bouilloire, cafetière, appareil à raclette, crêpière...) et tous les ustensiles de cuisines classiques

Ustensiles de transformation des aliments; à déterminer: Par exemple séchoir, pasteurisation, déshydratant...



**Un repas commun à partager par semaine** (ce peut être : petit déj, barbecue, pizza, repas de midi ou soir, goûter) pour permettre des temps conviviaux.

Dans une optique de réduction de coût et de déchets nous mettrons aussi en place une **mutualisation des achats**. Les modalités restent à définir mais par exemple tous les achats de produits secs peuvent se faire en gros

### Autres espaces intérieurs :

- **Chambres d'amis** : fonctionnement à prévoir
- **Grande pièce d'activités** : pour les réunions, les conférences, les spectacles...
- **Pièce calme** : yoga, méditation, lecture, zen (ce peut être une yourte sauf pour la lecture pourquoi???)
- **Atelier** : lieu pour faire du bricolage

### D'autres objets du quotidien :

- Outillage, Appareils ménagers
- Livres, jeux, films, musique...
- Véhicules: voitures, vélos...

### Mais aussi :

- Connexion internet professionnelle
- Compteurs d'eau, d'électricité et autre énergie
- Produits d'entretien, lessive, copeaux...

Et bien évidemment la mutualisation de tout ce qui est **immatériel** :

- Échange de savoir-être
- Échange de savoir-faire
- Des sourires et des galéjades

**Prévoir l'accessibilité à tous les communs (intérieurs et extérieurs) pour les personnes à mobilité réduite**

## **AGRICULTURE ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE**

**1 - En commun :**

Pour nous, l'autonomie alimentaire, c'est se nourrir sans passer par les grandes surfaces, en tissant des **liens avec des producteurs et des revendeurs locaux** mais aussi **partager l'abondance produite sur place**.

Dans un premier temps, nous mettrons la **priorité sur la forêt nourricière et les essences vivaces** qui sont des éléments incontournables d'autonomie alimentaire à moyen et long terme mais qui nécessitent une mise en place rapide.

Concernant les animaux, **nous ne restreignons pas les habitants à un régime végétarien ou végane, chacun.e est libre de ses pratiques**. Cependant, **nous ne souhaitons pas d'abattage d'animaux sur les lieux communs** et ceux qui veulent manger de la viande et du poisson devront se fournir à l'extérieur.

Nous envisageons :

- Un élevage de poules pour les oeufs et le fumier
- Des ruches pour donner refuge à des abeilles et faciliter la pollinisation des cultures
- Des animaux pour l'entretien éventuel du domaine.

# LES 7 STRATES DU JARDIN FORÊT

**7 Canopée** : Grands arbres fruitiers, de plus de 7m de hauteur (Châtaignier, Noyer, Févier, Poirier de Chine, Mûrier, Pommier du Kazakhstan, Merisier, Cormier)

**6 Sous canopée** Plantes de sous bois, plantes de mi-ombre à ombre printanières et persistantes  
Champignons sur bûches : Ail des ours, Gingembre du Canada, Pleurotes, Pholiotas, Shiitake

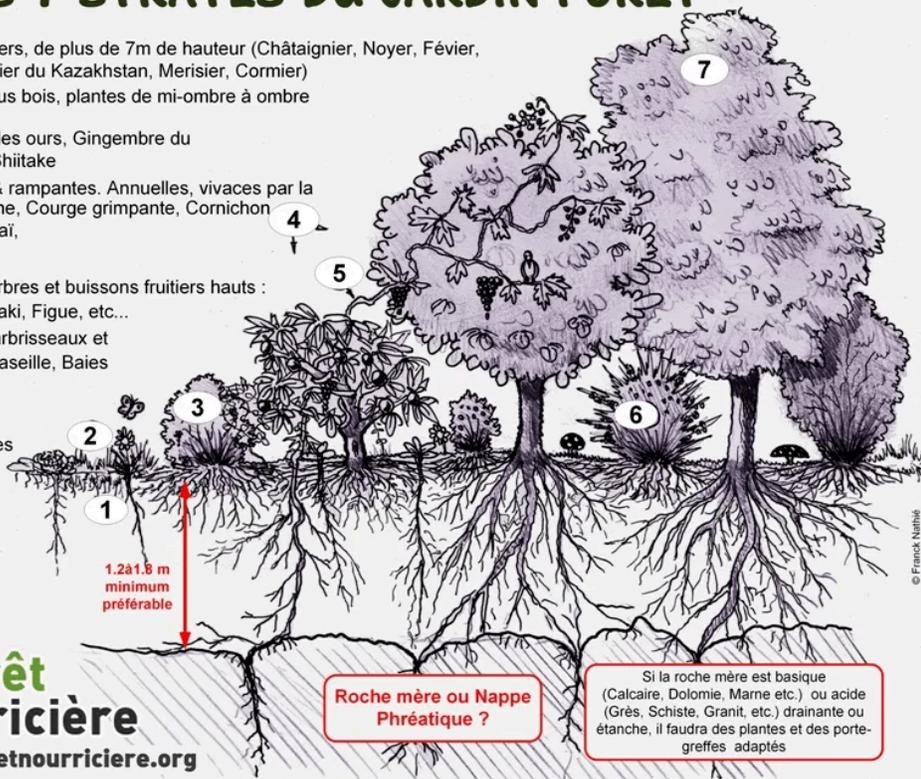
**5 Lianes** : Plantes grimpantes & rampantes. Annuelles, vivaces par la racine et ligneuses : Haricot rame, Courge grimpante, Cornichon sauteur, Ronces, Tayberry, Kiwai, Vignes, Shisandra, etc...

**4 Arbres et arbustes** : Petits arbres et buissons fruitiers hauts : Pomme, Poire, Coing, Pêche, Kaki, Figue, etc...

**3 Taillis** : Buissons bas, sous arbrisseaux et petits fruits: Cassis, Groseille, Caseille, Baies de Mai, Framboise, Goji, Camérise etc....

**2 Couvre-sols** : Légumes vivaces et annuels salades sauvages, fruitiers et aromatiques rampants, mulch, engrais vert, bandes florales)

**1 Sous sol** : Plantes à racines, rhizomes, tubercules, bulbes comestibles



Un autre aspect très important de l'autonomie alimentaire est la **réalisation de conserves** : il existe une multitude de manières de conserver les aliments.

Afin de faciliter l'autonomie alimentaire, l'idéal serait de trouver un terrain avec un morceau de forêt et une source.

**Attention : le terrain ne devra pas être entouré de terrains agricoles "conventionnels" utilisant des pesticides.**

## 2 - AMAP :

Si nécessaire, aide au lancement de producteurs de fruits et légumes sous forme d'AMAP en proposant un espace de culture et/ou en étant point relais.

## L'ACCUEIL ET L'OUVERTURE AU MONDE

S'il y a bien une des intentions qui nous tient à cœur c'est l'accueil et l'ouverture au monde. En effet pour nous le projet a une vocation d'exemple d'alternative viable à la fois au modèle de promotion immobilière classique mais plus globalement au mode de vie de la société capitaliste. Et donc afin de montrer que des alternatives sont possibles, il est absolument nécessaire de partager nos expériences concrètes sur ce genre de projet.

Par ailleurs, nous pensons qu'il est impossible d'envisager la résilience et de bâtir un cadre de vie agréable sans avoir de rapport sociaux avec les personnes qui font vivre le territoire, nous donnons beaucoup d'importance au contact humain et au partage. Les points suivants visent à concrétiser cette intention.

- **Tisser des liens avec le territoire** : associations et collectivités locales, les voisins, les producteurs dans la même démarche écologique que nous, avec les élus locaux, avec les autres oasis etc...
- Être point relais d'une AMAP, d'achat groupé
- **S'engager à rejoindre une association locale ou à en créer une** pour dynamiser le territoire, l'objectif est de sortir de l'entre-soi.
- En tant que membre des réseaux oasis des colibris et Les-Pas-sages, nous nous engageons à organiser une **journée porte ouverte annuelle** pour faire connaître ce nouveau mode de vie.

Au sein même de l'oasis nous souhaitons **mettre en place un accueil** qui pourra prendre différentes formes selon les projets des habitants :

- **Accueil à la journée**, pas de logement du genre centre de vacances mais possibilité de loger 1 ou 2 personnes dans les chambres d'amis ou autre si projet spécifique, formatrice ou visiteuses...
- Lors de la venue de **formateurs extérieurs**, nous offrirons la possibilité aux personnes des alentours, aux locaux et/ou à des membres de réseaux d'assister aux formations.
- Nous permettrons aux habitants de **mener des activités professionnelles** dans les espaces communs de l'oasis. Elles seront **autorisées au cas par cas** par les habitants et devront avoir **une structure juridique et financière indépendante** pour ne pas mettre en péril l'oasis de vie. Nous pouvons par exemple imaginer la location de la salle commune un après-midi par semaine pour un habitant qui donne des cours de yoga.

Nous souhaitons que les espaces communs de l'oasis soient des lieux vivants et conviviaux

- **Échange de savoir** : potager, cuisine, fabrication des produits d'entretien à utiliser au sein de l'oasis, réparations...
- Utilisation des salles communes par des membres du collectif pour proposer des **activités culturelles, ludiques et sportives** ex. Conférence / Débat / concert/ Projection film / Soirées Jeux / Spectacles / Échange de savoir, pour les membres de l'oasis et ouvertes aux voisins.

Nous souhaitons donner plusieurs utilisations aux chambres d'amis :

- **Pour les amis des membres du collectif**, et au cas par cas pour les personnes extérieures voulant venir passer du temps avec nous.

- Accueil chez particulier aux **personnes en besoins** (migrants ou non) avec priorisation selon le degré d'urgence, hébergement selon nos possibilités.

Nous pourrons aussi répondre aux éventuelles **demandes venant de l'extérieur**, pour utiliser nos espaces /nos ressources mutualisés. Nous donnerons notre **accord collectivement au cas par cas** et rédigerons un **cadre déontologique**, pour que les demandes extérieures soient en accord avec nos valeurs.

## GOVERNANCE RESPECTUEUSE

La gouvernance touche au cœur de l'organisation et du fonctionnement de l'oasis et aux relations entre ses habitants. Nous mettrons en place un ensemble d'outils facilitant cette gouvernance. L'objectif est de trouver le bon équilibre entre temps passé dans les prises de décisions et réponses aux besoins des habitants. Pour nous aider, des membres du groupe se forment à l'[Université Du Nous](#). Voici quelques points qui nous semblent indispensables :

- Gouvernance partagée : Les décisions sont prises par **consentement** (et non consensus) à partir de propositions concrètes et argumentées
- Un modèle **inspiré de l'holocratie** et adapté à nos besoins et partage des tâches selon les capacités, travail en sous groupe appelé "cercle"
- **1 personne = 1 voix**
- Utilisation de la **Communication Non Violente** lors de nos réunions
- Viser une **expression authentique** et une **écoute empathique** afin d'aider les autres à formuler leurs besoins et accepter que les autres m'aident à formuler les miens
- **Eviter les jugements et les attaques personnelles mais rester authentique**

A chaque étape de la création de l'oasis nous effectuerons une évaluation et un retour d'expérience.

Pour nous inspirer, nous pensons qu'il est intéressant d'aller voir le fonctionnement d'autres oasis de vie:

- Nous avons visité le hameau des buis en Ardèche. <https://hameaudesbuis.com/>
- Ecoravie dans la drôme , <https://www.youtube.com/watch?v=DCC6OUNEhuE>
- Oasis à voir :
  - ◆ <https://oasisdeserendip.net/> situé dans la drome
  - ◆ <https://cooperative-oasis.org/oasis/moulinagedechirols/> située près d'Aubenas en Ardèche
  - ◆ <http://www.lechateaupartage.fr/> situé en Savoie

*Nous avons conscience que créer et vivre dans un oasis n'est pas simple. c'est une expérimentation d'un autre mode de vie pour construire une autre société. Ce mode de vie va à l'encontre de tous les conditionnements qui nous ont construits depuis notre naissance. Parfois nous serons leader et parfois nous nous laisserons guider. Parfois notre égo sera mis à l'épreuve et souvent de grands moments de joie seront partagés.*

*Ensemble nous serons plus forts !*

# LES PRINCIPES RELATIONNELS

## L'OBJECTIF DE LA CHARTE

Nous avons décidé de mettre en place une charte relationnelle afin d'établir **un cadre de confiance et sécurisant** pour chaque membre du groupe.

Elle permet à chacun d'avoir des repères, de s'exprimer, de s'épanouir, de développer une culture partagée.

La charte est évolutive, chaque point mentionné est amendable.

## LES INTENTIONS ET LES VALEURS

- **Bienveillance** : pour soi, pour les autres, pour le groupe
  - **Respect** : respecter la parole de chacun comme étant sa vérité; chacun veille à éviter les jugements, interprétations, suppositions (dans le sens "admettre quelque chose par hypothèse") et reproches, sous-entendus, au profit de l'expression de ses ressentis, de ses besoins et la formulation de demandes concrètes.
  - **Souveraineté** : chacun prend la responsabilité de ses paroles, ses actes, ses émotions et ses réactions.
  - **Authenticité** : oser dire, même maladroitement en faisant de son mieux pour respecter les règles du jeu.
  - **Équivalence** : reconnaître la valeur et le pouvoir de chacun dans le cercle; accorder autant de valeur aux points de vue minoritaires qu'aux points de vue majoritaires. Faire attention aux pouvoirs d'influence et à l'autorité des experts.
  - **Principe de réalité** : Faire, malgré les contraintes liées au temps, au lieu et aux moyens matériels dont nous disposons ensemble, sans pour autant tomber dans le récit d'impuissance ou du manque de moyen.
  - **Confidentialité** : chacun s'engage à respecter la confidentialité des propos tenus par les membres du groupe. On peut discuter en dehors du cercle des décisions prises, ainsi que nos doutes et envies mais sans jamais impliquer et nommer l'autre.
  - **Joie** : laisser de la place à l'humour (respectueux), à la légèreté et aux réjouissances.
- Participation aux rencontres du cercle : chacun s'engage à être présent du début à la fin d'une rencontre de cercle sauf cas de force majeure. S'il est dans l'impossibilité de le faire, il peut demander l'accord du groupe pour participer partiellement à la réunion. La présence par visioconférence est permise sauf décision contraire, et dans ce cas les conditions techniques seront en état de marche avant le début de la réunion.

Charte complète :

<https://docs.google.com/document/d/19CmRaXUO-qojPfwprGANwKXkCVBP0PXyc3SDVg2aWcg/edit?usp=sharing>

## PRINCIPES D'INCLUSION ET D'INTÉGRATION

Afin de pouvoir vivre en collectivité, nous estimons qu'il existe quelques principes absolument indispensables :

- Savoir se remettre en question. Faire dégonfler son égo
- Avoir entamé un travail sur soi-même. Peut prendre des formes différentes
- Hygiène de son logement afin de ne pas attirer les parasites.

**Les habitants s'engagent à participer au fonctionnement de l'oasis.** Les tâches seront adaptées aux personnes et définies selon un principe de gouvernance basée sur l'holocratie. Voici une liste non exhaustive

- Gouvernance : en lien avec la structure juridique et financière
- Entretien des espaces collectifs
- Participation à un repas partagé par semaine minimum
- Présentation du projet, partage d'expérience, création de lien avec le territoire

Nous avons aussi déterminés d'autres engagements, qui seront plus détaillés par le groupe fondateur :

- Participation obligatoire à l'accompagnement des Pas-Sages pour la création de la structure juridique
- Pas de maltraitance animale, pas de violence (conjugale, familiale ou autres)
- Maintenir un climat paisible qui garantit la sécurité du groupe en empêchant les débordements liés au comportement (alcool, hygiène du corps, communication, ...)
- Respecter la façon de vivre des autres dans le respect du cadre défini collectivement
- **Garder la possibilité de faire évoluer ces limites, notamment liées aux changements dans nos façons de vivre**

**Pour rejoindre le groupe fondateur, il faut :**

- S'engager à respecter la charte relationnelle
- Avoir lu et accepté l'intégralité du cahier des charges
- S'être investi dans l'approche de ce nouveau mode de vie, **par exemple** :
  - ◆ Avoir suivi le Mooc colibri "Concevoir une oasis"
  - ◆ Avoir lu le livre "Vivre autrement" de Diana Leafe Christian ou le livre d'Audrey Gicquel "Les clés de l'habitat participatif"
  - ◆ Avoir suivi les conférences du sommet des oasis ou autres sur le même sujet
  - ◆ Avoir visité des oasis ou autres écolieux ou vivre déjà dans un habitat partagé
  - ◆ ...
- Remplir le questionnaire disponible sur <http://www.lestransalpains.org/>
- Effectuer une rencontre préliminaire avec un ou deux membres du cercle souche (possible en ligne)
- Suivi d'une rencontre avec le groupe fondateur.

## PRINCIPES D'EXCLUSION DES MEMBRES DU COLLECTIF

L'exclusion des membres du collectif est encadrée par les statuts juridiques de la SAS coopérative.

### **Sortie volontaire :**

Chaque associé pourra se retirer de la société dès qu'il ou elle le jugera opportun.

Il rédige sa demande au Conseil d'Administration afin que ce point soit inscrit au prochain ordre du jour de l'Assemblée Générale à laquelle il ou elle devra participer, afin de conclure les modalités de passation de ses fonctions et de sa sortie de la société.

S'il est absent lors de cette Assemblée Générale, le processus a lieu et va à son terme.

A défaut d'accord entre les parties et de dispositions contraires dans la Loi, le prix des actions est fixé à leur valeur nominale et il sera payé suivant les modalités du Pacte d'Associé. de la convention d'apport ?

### **Sortie par exclusion :**

L'exclusion d'un associé, quelle que soit sa catégorie, est prononcée par l'Assemblée Générale qui motivera sa décision, selon le cas :

de violation grave ou répétée :

- des présents statuts,
- du règlement intérieur,
- de la convention d'apport,
- de la charte de la société,
- du bail coopératif.

de nuisances graves ou répétées pour la société ou envers les autres associés.

de résiliation du bail.

L'Assemblée Générale pourra choisir de garder l'associé en catégorie B ou de lui racheter ses actions. de redressement judiciaire, mise en liquidation judiciaire, condamnation pénale, dissolution d'une personne morale.

# LES OUTILS POUR COOPÉRER

En Novembre 2020, nous avons créé l'**association "Les transalpins"** qui nous permet de supporter la création de l'oasis. Vous pouvez retrouver les status ici :

<https://drive.google.com/file/d/1bFKi2wle4sHusdxxeNVS4lm0oOUdLvE/view?usp=sharing>

Nous disposons aussi d'un **site internet** fait maison qui au fil du temps est complété pour répondre aux besoins de visibilité, de communication mais aussi d'organisation et de fonctionnement de l'oasis : [www.lestransalpains.org](http://www.lestransalpains.org)

Pour l'instant, nous conservons nos fichiers partagés sur un **Google Drive**, en attendant de pouvoir s'en passer.

Il est possible d'assister à nos réunions par **vidéo-conférence**, pour cela nous utilisons

<https://meet.jit.si/>

Et bien sûr nous essayons au maximum d'organiser des **moments conviviaux en présentiel** pour apprendre à se connaître, à échanger comme des repas partagés, des petites balades...

- Membres des réseaux "Les Pas-Sages", "coop Oasis",
- Communiquer sur ce qu'on fait avec ce projet (Tract, associations, site web).
- s'inspirer de l'oasis écoravie à Dieulefit : <http://www.ecoravie.org/>
- Groupe FB : sommet des oasis, habitat participatif...

Le groupe va se former à la résolution de conflits.

# LES CHOIX DE PROMOTION

En fonction du lieu que nous trouverons :

- Architecte écolo - coopérative de construction ?
- Réseau d'éco-construction
- Géomètre - Géobiologue : étude du terrain, pas de pollution si nécessaire
- Les Pas-Sages - Coopérative oasis - Habitat participatif -
- Ademe - NEF ? - Société coopératives financières ? - Central Villageoise ?
- commune d'accueil, communauté de communes, département, région AURA
- Université Du Nous : formation /accompagnement gouvernance

- Autres : en fonction des projets

Allez-vous faire le projet en autopromotion ou non ? Faire appel à un Assistance à Maîtrise d'ouvrage?

- En fonction des compétences et de la disponibilité des membres du groupe fondateur.

## LE MODÈLE JURIDIQUE

- 1 personne = 1 voix
- Flexibilité (projet qui n'engage pas à vie), on peut quitter le projet en récupérant son investissement sans mettre en difficulté la société.
- Choisir collectivement les entrants
- Pas de spéculation immobilière : sortir du monde capitaliste actuel
- Accessibilité financière : Rendre accessible le projet à des gens qui n'ont pas forcément d'argent à investir, dans la limite de pouvoir fournir un loyer à la structure (Possibilité de recevoir l'allocation logement de la CAF)
- possibilité d'épargner
- Entraide
- Un projet qui perdure dans le temps
- SAS coopérative - association - Amap

Les statuts prévus par notre SAS Coopérative permettent à des personnes physiques ou morales d'investir et de participer à la gouvernance d'un projet moteur dans la fertilisation d'une résilience locale. A travers la prise d'une action dans le capital de la société le nouvel associé non habitant peut abonder son compte d'associé. Il permet ainsi d'augmenter les capacités d'investissement et accélère le développement des projets décidés par le collectif dont il fait partie. Il permet aussi de réduire la pression sur les habitants et l'installation de foyers plus précaires.

### SAS Coopérative + association

Le premier trimestre 2022 est consacré à l'écriture des statuts de la SAS coopérative : statuts + convention d'apport + charte coopérative

la SAS coopérative est une société à capital variable, sans minimum ni maximum

# LE MONTAGE FINANCIER

## RECETTES

- Apports personnels (ceux qui peuvent)
- Contributeurs solidaires
- le vendeur, les constructeurs, l'architecte peuvent être contributeurs solidaires
- Emprunts : Banques, coop Oasis, FRIC (Fond de Réserve des Pas-Sages...)
- Emprunt banque
- Subventions
- Loyer des habitants

## DEPENSES

- Achat du terrain + géobiologue + viabilisation + terrassement
- végétaux (arbres, légumes, herbes, fleurs) + serre
- construction ou rénovation + Architecte
- Phytoépuration, cuve récupération d'eau de pluie + tuyaux + filtres
- Formation /Accompagnement
- Taxes, impôts,
- Charges (Assurances, électricité, eau, internet, entretien ....)
- remboursement d'intérêts
- Réserves (contributeurs, comptes courants d'associés et imprévus)